

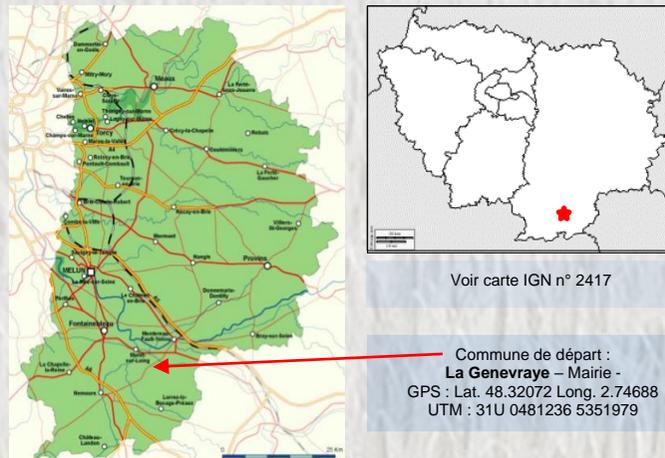
Cugny

En 1887, la Société Française d'Explosifs s'installe à Cugny, hameau isolé de la commune de La Genevraye constitué alors d'une poignée de fermes. En complément du site industriel, une cité ouvrière dessinée par l'architecte Georges-Henri Pingusson est édifée en 1927, sur un plan géométrique inspiré par les cités-jardins anglaises. Conçue pour accueillir 300 habitants, celle-ci concentre au XXème siècle l'ensemble des fonctions nécessaires à la vie quotidienne de la communauté : école, épicerie, café, hôtel, stade...

Si la dynamiterie a fermé ses portes en 1987, la cité ouvrière subsiste, hors du temps, quasi inchangée par rapport aux plans de Pingusson.



Pleignes – Photo O.T ©



Voir carte IGN n° 2417

Commune de départ :
La Genevraye – Mairie -
GPS : Lat. 48.32072 Long. 2.74688
UTM : 31U 0481236 5351979

Accès : La Genevraye à 8 km au sud-ouest de Moret-sur-Loing par la D40

Informations pratiques :

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de débris.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



La Genevraye Du canal du Loing aux berges du Lunain



La Genevraye – Photo : O.T ©

Église, château-fort, fermes et habitations anciennes, rivières, étangs et canal du Loing...jalonnent ce parcours à la fois champêtre et boisé.



17,7 km



4 h 30



Bleu



Moyen

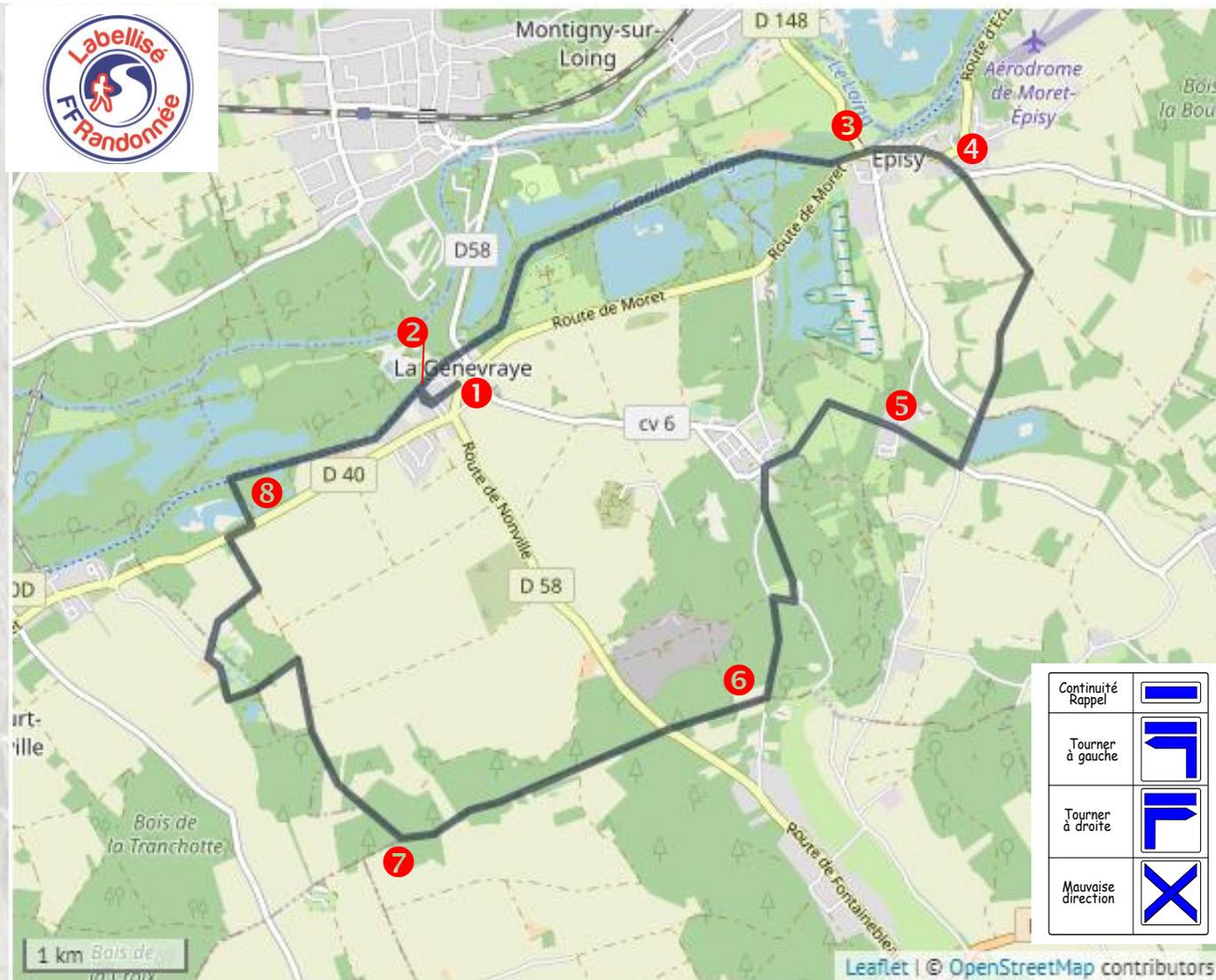
CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Mise à jour – Mars 2021

Du canal du Loing aux berges du Lunain

- 1 Prendre la rue du Bourg à gauche, puis tourner à droite vers le canal.
- 2 Emprunter le chemin de halage à droite (lavoir). Il longe les jardins. Passer sous le pont de la D 58 et continuer. Passer l'écluse de Berville, le domaine de Berville puis l'écluse d'Épisy (au niveau de l'écluse, le Lunain passe sous le canal pour se jeter dans le Loing ; le siphon du Lunain est visible en descendant le talus). Après la maison de l'éclusier (aire de repos sur l'autre rive), au niveau du pont, traverser la D 148 et rester 50 m le long du canal.
- 3 Bifurquer à droite dans la ruelle des Mariniers. Prendre la Grande Rue (D 40) à gauche, passer l'église, la mairie puis la place du Gué.
- 4 Suivre la D 22 à droite (GRP®). Dans la côte, bifurquer sur le chemin à droite, puis continuer tout droit. À la croisée, prendre le deuxième chemin à droite et descendre. Au moulin de La Folie, longer la D 148 à gauche (GRP® et PR®) et l'étang de Villeron. Tourner à droite route de Villeron.
- 5 Au croisement, suivre la route à droite sur 20 m, puis celle de gauche. Elle franchit la vallée du Lunain. Au carrefour, prendre la route à gauche sur 250 m. Bifurquer à gauche sur le chemin forestier qui part en biais. Emprunter la route à droite sur 100 m, puis le chemin forestier à gauche.
- 6 À la croisée, tourner à droite, passer la clairière, couper la D 58 et poursuivre sur 1,8 km.
- 7 À la fourche, prendre le chemin à droite. Continuer sur 1 km jusqu'au bois, tourner à gauche en lisière. Traverser la corne du bois. Aller tout droit sur le chemin qui franchit le vallon puis virer à droite. Croiser l'allée bordée d'arbres du château de Pleignes. Partir à droite pour refranchir le vallon. Au T, se diriger à gauche.
- 8 Longer la D 40 à droite sur 100 m (prudence !). Prendre le chemin à gauche, puis le chemin de halage à droite.
- 2 À l'entre du village, remonter la rue du bourg pour rejoindre le parking.



Continuité Rappel	
Tourner à gauche	
Tourner à droite	
Mauvaise direction	

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".